



AVIS DE COURSE

JPV Cup

10 mars 2024

Yacht Club de TOULON Grade 5C

Rappels préalables

- Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il peut ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel, à eux-mêmes ou leurs équipiers. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier, d'eux-mêmes, de leur équipage et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1-L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les Règles d'Introduction à la Régate (R.I.R) pour les classes P
- Les RCV 2020-2024 pour les autres classes
- Les prescriptions de la FFV et le règlement OSIRIS
- Les règles de classes et les règles de jauge concernées.
- Les règles particulières du CVAT

2- DROITS D'INSCRIPTION – ADMISSIBILITE :

Les frais d'inscriptions sont de **40 € pour tous les bateaux**

Les inscriptions se font exclusivement en ligne : <https://my.weezevent.com/Toyota-cup>

2.1 – Date limite des inscriptions

avant le 9 mars 23h. *L'inscription sera considérée comme validée une fois le règlement effectué en ligne.*

2.3 - L'épreuve est ouverte aux voiliers habitables des classes OSIRIS & CVAT A B C D1 - D2 - R1 R2 L - R3 R4 - P1 P2. Les classes A et B sont invitées à s'inscrire en classe P1.

Les classements "P1, P2" seront faits si au moins 5 bateaux y sont inscrits.

3-SITUATION DU PLAN D'EAU :

Rade de TOULON et ses abords .

4-PROGRAMME:

Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau : **Le dimanche 10 Mars 2024 à 11h00**

5-INSTRUCTIONS DE COURSE :

Disponibles sur le site <https://my.weezevent.com/Toyota-cup> au plus tard le 09 mars sur le site du Y C TOULON : <https://yctoulon.fr/>

6-TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront de type « côtier ». Voir les annexes parcours avec les IC

8-CLASSEMENT :

Le système OSIRIS sera utilisé avec la formule "temps sur distance" et l'attribution des points selon le système H.

9-INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES [DP] ou [DSQ] :

Les concurrents doivent avoir impérativement une **LICENCE FF Voile** annuelle ou temporaire. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Toutes les personnes à bord doivent être mentionné sur la fiche d'inscription

Le chef de bord et/ou skipper doit s'assurer que toutes les personnes à son bord sont titulaire d'une licence FF Voile valide et noté compétition ou qu'un certificat médical valide de non contre-indication à la pratique de la voile y compris en compétition est en sa possession.

10-LECTURE DU PALMARES - REMISE DES PRIX -- BUFFET :

Dimanche 10 mars 2024 à 18H30 au Y C TOULON

Site web: <https://yctoulon.fr>